

Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Acquisition d'une statue bourguignonne du XV^{ème} siècle «Vierge allaitant l'Enfant» - Encaissement et réaffectation d'une subvention de l'Association des Amis des Musées et des Bibliothèques

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Le musée a fait l'acquisition d'une sculpture bourguignonne en pierre polychromée représentant la «Vierge allaitant l'Enfant», datée du troisième quart du XV^{ème} siècle.

D'après Jean-René GABORIT, conservateur général chargé du département des Sculptures au Musée du Louvre, «l'oeuvre est extrêmement intéressante et fait partie d'un groupe de trois statues qui reprennent le même type de Vierge allaitant, caractérisé par le rétrécissement de la silhouette à la base, la forme du voile court et l'absence de manteau. Ces statues dérivent du même modèle mais ont été exécutées dans divers ateliers bourguignons, comme l'attestent les différences stylistiques dans le traitement des visages féminins, des Enfants Jésus et des drapés».

En effet, en dehors de cette sculpture, les deux exemplaires connus de ce type bourguignon particulier sont conservés, l'un au Musée de Berlin, l'autre dans une collection privée en Bourgogne. Cette pièce vient enrichir de manière exceptionnelle le fonds statuaire de la même époque conservé au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie.

Le projet d'acquisition, qui avait reçu un avis très favorable de la direction du département des Sculptures du Musée du Louvre, a pu être mené à bien grâce au soutien de l'Association des Amis des Musées et des Bibliothèques de Besançon qui participe à hauteur de 20 000 € à cet achat dont le montant total est de 27 588 € tous frais compris.

Le plan de financement de cette acquisition est arrêté comme suit :

- Association des Amis des Musées : 20 000 €
- Ville de Besançon : 7 588 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- accepter le généreux concours de l'association des Amis des Musées et des Bibliothèques qui contribue ainsi à l'enrichissement du patrimoine de la Ville,

- approuver le plan de financement de l'acquisition

- inscrire la somme de 20 000 € en recettes par décision modificative au budget de l'exercice courant au chapitre 90.322/1328.509.52010

- réaffecter en dépenses par décision modificative au budget de l'exercice courant 2 196 € au chapitre 90.322/2161.509.52010 et 17 804 € au chapitre 90.322/2316.509.52010.

«M. LE MAIRE : La statue était là ce soir, je regrette que vous n'ayez pas été plus nombreux à venir l'admirer car c'est une oeuvre exceptionnelle. Le conservateur est venu, on a sorti la statue du Musée pour la présenter au Conseil Municipal et il n'y avait qu'une quinzaine de conseillers. Ce n'est pas un reproche mais c'est dommage, c'est tout. Je tiens à cette occasion à féliciter et remercier surtout les Amis du Musée qui nous ont permis d'acquérir cette statue dans de bonnes conditions puisque vous le savez, ils ont apporté 20 000 € sur un coût de 27 000 € pour cette pièce remarquable du XV^{ème}.

Paulette me dit de faire de la publicité pour l'exposition de dessins, elle a raison. Chaque fois que je rencontre des médias, je leur demande de parler un peu plus de l'exposition de dessins du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie qui est vraiment exceptionnelle. Nous avons là 150 dessins, des Matisse, des Rouault, des Dufy, des Fragonard, des œuvres exceptionnelles. J'espère que le Directeur de la Communication pourra faire passer cette information que nous attendons par exemple au Musée la visite du Directeur du Musée du Louvre ou l'ancien Directeur, M. ROSENBERG. Cette exposition est absolument remarquable. La presse locale a bien diffusé l'information, nous avons communiqué un peu au niveau de la presse nationale mais on a du mal parce que ce n'est pas à Paris et si Joseph PINARD était là, j'entends déjà ce qu'il nous dirait. Si cette exposition était à Paris, effectivement on verrait cela dans Télérama, il y aurait des kilomètres de queue. Nous on a beaucoup fait de publicité, on a beaucoup communiqué et on n'arrive pas aux résultats escomptés ; il y a du monde mais il faudrait qu'il y en ait beaucoup plus. Des personnes sont venues des États-Unis, de Suisse, d'Allemagne, c'est une exposition remarquable dont nous avons beaucoup parlé mais on a vraiment du mal, malgré les moyens importants que l'on met en matière de communication à l'extérieur.

M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN : Sur l'acquisition vous vous doutez que je m'abstiens par principe mais sur l'exposition actuelle, je trouve que dans cette Municipalité il y a beaucoup plus de progrès sur le Musée par rapport à ce que j'ai pu voir par le passé. J'ai l'impression qu'on y attache un peu plus d'intérêt et c'est quelque chose que je ressens professionnellement et personnellement parce que je suis attaché à ce Musée. Il faut quand même savoir que ce Musée dont on parlait très peu à la Municipalité précédente est parmi les plus beaux musées de province de France. Quand on fait nos études d'art à Paris, on nous classe facilement entre le 5ème, 6ème ou peut-être 7ème musée de province par sa qualité, par la qualité des donations qui ont été faites au Musée mais le principal, c'est vrai que vous le soulignez c'est par ce cabinet des dessins qui est particulièrement exceptionnel et renferme certainement la première collection de province. Donc c'est vrai, je le disais à l'Adjoint lors d'une visite, que le dessin paraît un petit peu technique et cela peut faire un petit peu peur aux gens mais il faut les inciter à y aller parce que c'est une exposition particulièrement exceptionnelle, où l'on peut voir un nombre de dessins fantastiques. C'est vrai que sur un certain nombre d'expositions parisiennes, on ne rencontre pas cette qualité.

Je ne crois pas que le problème vienne de la Ville car elle fait le maximum pour la publicité de cette exposition. Je crois que ce sont les médias parce que c'est Besançon, parce qu'on est un peu loin de Paris...

M. LE MAIRE : Mais on ne parle pas plus d'une exposition à Dijon...

M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN : Je regrette que les médias ne fassent pas un meilleur écho à cette exposition.

M. LE MAIRE : Je suis totalement d'accord avec toi là-dessus. C'est vrai qu'on s'intéresse beaucoup à notre Musée parce que tu l'as très justement dit c'est le 5ème, 6ème ou 7ème Musée de France. C'est le plus ancien Musée de France, il date de 1694, pas le bâtiment mais la constitution du Musée et nous avons là une véritable richesse. Il y a 5 500 dessins, je n'ose pas dire publiquement le prix de chaque dessin mais cela représente une fortune quand même et nous l'enrichissons constamment. Vous avez pu voir que nous avons acquis gracieusement dernièrement des dessins de l'Architecte BOUTTERIN que Lionel ESTAVOYER nous a ramenés de Paris, nous avons enrichi nos collections d'un don important de Mme BESSON avec des lettres de PICASSO et d'autres personnes à André BESSON. Nous avons une collection d'argenterie de M. et Mme LERCH qui est remarquable, etc., la famille DORIVAL qui nous apporte encore en permanence des fonds, on a vraiment avec ce Musée un instrument de promotion de la Ville très important, et là je suis d'accord avec Me RENOUD-GRAPPIN.

Mme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER : Si je peux y ajouter quelque chose qu'on ne met pas souvent aussi en valeur, c'est qu'on a un fonds d'égyptologie qui vaut largement ce qu'il y a au Louvre en terme de qualité pas en terme de quantité bien sûr mais si on veut vraiment voir des momies, les spécialistes disent qu'il faut venir au Musée de Besançon. Et je crois qu'il faudrait aussi qu'on communique plus afin que les Bisontins eux-mêmes se rendent compte de la qualité de leur Musée.

M. LE MAIRE : Cela dit, on a quand même encore beaucoup à faire pour donner des moyens supplémentaires au Musée afin qu'il puisse y avoir des surfaces d'exposition nouvelles, c'est clair. Après ce satisfecit général...

M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN : Ce n'est pas moi qui aborde le sujet de la place au Musée, mais en fait j'aurais préféré voir une bonne extension du Musée plutôt qu'un cinéma.

M. LE MAIRE : Juste une précision et j'arrête après là-dessus. Dans les dessins qu'a ramenés Lionel ESTAVOYER et qu'on devrait un jour présenter ici -c'est prévu me dit l'Adjoint, alors c'est très bien- de chez Maria-Catherine BOUTTERIN, il y a un dessin remarquable de BOUTTERIN qui était, je vous le rappelle, Grand Prix de Rome. Vous savez qu'un des grands donateurs de la Ville était Veil Picard qui était banquier et on a un dessin remarquable d'un projet de musée qui aurait été payé par Veil Picard et imaginé par BOUTTERIN et qui serait à la place du musée actuel quelque chose d'assez grandiose mais la guerre est arrivée, c'est resté dans les cartons. D'ailleurs lorsque j'ai vu le pavillon du tourisme par BOUTTERIN, le Musée Granvelle et l'arrière de Granvelle et autres, on s'aperçoit que déjà dans les années 1910-1920 il y avait des projets qu'on ne pouvait pas mener à bien. Ce n'est donc pas quelque chose de récent mais vous verrez tout cela quand on exposera ces dessins de Besançon vus par BOUTTERIN qui a conçu le Musée d'Art Moderne à Paris entre autres, qui a été Grand Prix de Rome à 26-27 ans et a réalisé l'Hôtel des Bains.

Après ces propos très culturels, je suis sensible quand un connaisseur comme Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN le dit, ça me va droit au coeur».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission Culture, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les propositions qui lui sont soumises.

M. RENOUD-GRAPPIN n'a pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 31 décembre 2003.